



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 28 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents24
Votants26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
5. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Affectation du résultat 2015

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 6 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 1 avril 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle Masion-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Patrice DECHELETTE (donne pouvoir à Mme ZELY-TORDJMANN).

Secrétaire de séance : M. Frédéric GUERLAIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201628-DE
Reçu le 06/04/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 28 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents.....24
Votants.....26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES 5. FINANCES BUDGET PRINCIPAL Affectation du résultat 2015

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-1 à L.1612-20,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable depuis le 1^{er} janvier 1999,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 17 décembre 2015, portant dissolution du budget annexe OM au 31 décembre 2015 et intégration dans le budget principal au 1^{er} janvier 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau du 31 mars 2016,

Considérant que le compte administratif 2015 du budget annexe OM vient d'être voté comme suit :

	Réalisé 2015	Reste à réaliser	Total
Dépenses de fonctionnement	5 723 724.73	0.00	5 723 724.73
Recettes de fonctionnement	7 286 789.39	0.00	7 286 789.39
<i>Résultat antérieur</i>	<i>+ 3 024 549.43</i>		<i>+ 3 024 549.43</i>
Résultat de la section de fonctionnement	+ 4 587 614.09	0	+ 4 587 614.09
Dépenses d'investissement	470 947.07	573 328.47	1 044 275.54
Recettes d'investissement	370 591.32	0.00	370 591.32
<i>Résultat antérieur</i>	<i>+2 135 803.32</i>		<i>+2 135 803.32</i>
Résultat de la section d'investissement	+ 2 035 447.57	- 573 328.47	+ 1 462 119.10
Résultat de clôture	+ 6 623 061.66	- 573 328.47	+ 6 049 733.19

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201628-DE
Reçu le 06/04/2016

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 28 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents.....24
Votants.....26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
5. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Affectation du résultat 2015

Considérant que le compte administratif 2015 du budget principal vient d'être voté comme suit :

	Réalisé 2015	Reste à réaliser	Total
Dépenses de fonctionnement	22 007 056.33	0.00	22 007 056.33
Recettes de fonctionnement	22 296 420.86	0.00	22 296 420.86
<i>Résultat antérieur</i>	<i>+ 3 465 535.37</i>		<i>+ 3 465 535.37</i>
Résultat de la section de fonctionnement	+ 3 754 899.90	0	+ 3 754 899.90
Dépenses d'investissement	8 244 151.62	6 357 399.18	14 601 550.80
Recettes d'investissement	4 911 955.91	15 613 746.00	20 525 701.91
<i>Résultat antérieur</i>	<i>- 5 636 907.72</i>		<i>- 5 636 907.72</i>
Résultat de la section d'investissement	- 8 969 103.43	+ 9 256 346.82	+ 287 243.39
Résultat de clôture	+12 724 003.33	+ 9 256 346.82	+ 4 042 143.29

Considérant que l'intégration du budget OM dans le budget principal donne les résultats suivants :

	Réalisé 2015	Reste à réaliser	Total
Dépenses de fonctionnement	27 730 781.06	0.00	27 730 781.06
Recettes de fonctionnement	29 583 210.25	0.00	29 583 210.25
<i>Résultat antérieur</i>	<i>+ 6 490 084.80</i>		<i>+ 6 490 084.80</i>
Résultat de la section de fonctionnement	+ 8 342 513.99	0	+ 8 342 513.99
Dépenses d'investissement	8 715 098.69	6 930 727.65	15 645 826.34
Recettes d'investissement	5 282 547.23	15 613 746.00	20 896 293.23
<i>Résultat antérieur</i>	<i>- 3 501 104.40</i>		<i>- 3 501 104.40</i>
Résultat de la section d'investissement	- 6 933 655.86	+ 8 683 018.35	+ 1 749 362.49
Résultat de clôture	+ 1 408 858.13	+ 8 683 018.35	+ 10 091 876.48

MAIRIE DE CLOURCE

017-241700459-20160406-D201628-DE
Reçu le 06/04/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 28 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents24
Votants26
Abstention.....0

AFFAIRES GÉNÉRALES
5. FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
Affectation du résultat 2015

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'affecter le résultat 2015 du budget principal, en 2016, comme suit :
 - en inscrivant le déficit d'investissement pour la somme de 6 933 655.86 € au compte 001 de la section d'investissement,
 - en affectant 0 € de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (compte 1068),
 - en inscrivant l'excédent de fonctionnement, pour la somme de 8 342 513.99 € au compte 002 de la section de fonctionnement.

Affichée le : 7 avril 2016

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201628-DE

Reçu le 06/04/2016